



**EN GREVE LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023**

## **Pour la défense de nos missions et de nos métiers** **Pour une augmentation générale des salaires**

### **Mobilisons-nous pour rejeter le projet de Loi « Plein emploi » !**

Après son adoption par le Sénat le 11 juillet dernier, le projet de loi dit « Plein emploi » créant France Travail est débattu à l'Assemblée Nationale à compter de ce 25 septembre dans le cadre d'une procédure accélérée décidée par le gouvernement.

**Pour la CGT, ce projet de loi est une nouvelle attaque contre notre Service Public et notre Protection Sociale solidaire dans la continuité de celles des Retraites, du Lycée Professionnel ou de l'Assurance Chômage.** En ayant pour perspective uniquement la satisfaction des employeurs et l'accroissement des sanctions contre les usagers, **la création de France Travail transformerait en profondeur nos missions et nos métiers.**

L'obligation d'inscription dématérialisée des allocataires du RSA (et leurs ayants droits), des personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH dont l'obtention est étendue aux allocataires de l'AAH, aux pensions d'invalidité...), des jeunes de moins de 25 ans est une remise en cause du volontariat prévue par le Code du Travail et dont l'objectif pour le gouvernement est d'avoir à disposition un vivier de main d'œuvre pour répondre aux « pénuries de certains secteurs d'activités.

**Le développement de l'accompagnement intensif, comprenant 15h d'activité hebdomadaire minimum sur le modèle du Contrat d'Engagement Jeune, qui va être imposé à tous les privés d'emploi** va modifier en profondeur notre offre de services et immanquablement accroître les risques de sanctions et de privation du minimum vitale pour survivre pour nombre d'inscrits. La création de la « suspension remobilisation » qui vise une nouvelle fois à renforcer notre rôle coercitif, permettrait de suspendre les droits tout en continuant l'accompagnement, avec une possibilité de les reverser (dans la limite de 3 mois) en cas d'actes positifs de recherche d'emploi.

L'agrégation dans France Travail de tous les acteurs associatifs et privés aux côtés du Service Public de l'Emploi va - de fait - renforcer la place des Opérateurs Privés de Placement et des Agence d'Intérim ce qui va accélérer la privatisation de nos missions.

Le mille-feuille France Travail, avec ses strates (nationale, régionales, départementales et locales) et son pilotage par les résultats à tous les niveaux développe les logiques d'objectifs au détriment des moyens, intensifie la concurrence entre Etablissements et agents et met à mal l'égalité de traitement des usagers.

### **Exigeons une augmentation générale de nos salaires et traitement !**

Alors que la Direction Générale de Pôle emploi ne cesse de reporter les Négociations Annuelles Obligatoires (débutées le 11 avril), **une nouvelle négociation doit finalement avoir lieu ce 27 septembre.** Alors que l'inflation réduit notre pouvoir de vivre, l'indexation des salaires - mais aussi des allocations, pensions et minima sociaux - apparaît plus que nécessaire. **La CGT Pôle emploi exige une revalorisation des salaires et traitements a minima à la hauteur des pertes subies ces dernières années.**

**LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023**

**Pour défendre nos missions et nos métiers et peser à l'Assemblée Nationale,**  
**Pour défendre nos salaires et traitements et peser face**  
**à notre Ministère et face à la Direction Générale,**

La CGT Pôle Emploi appelle l'ensemble du personnel à se mettre en grève le Mardi 26 septembre et à participer aux rassemblements prévus en régions et devant l'assemblée nationale.